

CHAPITRE XXIV.

De la Gravelle & de la Pierre.

LORSQUE du gravier ou de petites pierres se-
journerent dans les reins, ou sont entraînées par
les uretères avec les urines, on dit que le malade
a la gravelle.

Définition
de la gra-
velle;

S'il arrive qu'une de ces petites pierres se fixe
dans la vessie, qu'elle y reste pendant quelque
temps, qu'elle augmente de volume par l'addi-
tion des matières pierreuses de l'urine, qui s'at-
tachent autour, de sorte qu'à la fin elle devienne
trop grosse pour sortir de la vessie par le canal de
l'urètre avec les urines, dans ce cas, on dit que
le malade a la pierre (1).

De la
pierre.

§ I.

Causés de la Gravelle & de la Pierre.

LA gravelle & la pierre peuvent être occasion-
nées par les alimens de trop haut goût, par l'u-
sage de vins forts & astringens, & par la vie sé-
dentaire. Avoir trop chaud dans son lit, (de
manière à forcer constamment la transpiration &
la sueur, l'abus des substances relâchantes, au
point d'exciter un cours de ventre habituel); cou-
cher dans des lits trop mollets, rester trop long-
temps couché sur le dos, peuvent encore occa-
sionner l'une ou l'autre de ces Maladies, qui
peuvent également reconnoître pour cause l'u-

(1) Il faut lire, à la Table générale, Tom. V, l'article
URINE.

fage constant d'une *eau* chargée de particules *terreuses* ou *pierreuses*, & d'*alimens* de nature *astringente* & *venteuse*, &c. Elles peuvent encore être dues à un vice héréditaire.

Qui sont
ceux qui y
sont sujets.

Les personnes âgées, ou celles qui ont été attaquées de *goutte*, ou de *rhumatisme*, y sont le plus sujettes.

§ II.

Symptômes de la Gravelle & de la Pierre.

Symptômes
particuliers à
la gravelle.

La *gravelle*, ou les petites *pierres* dans les *reins*, occasionnent les douleurs dans les *lombes*, des maux de cœur, le *vomissement*, & quelquefois le *pisserment de sang*. Lorsque les petites *pierres* descendent dans l'*uretère*, & qu'elles sont trop volumineuses pour passer facilement par ce canal, tous ces *symptômes* augmentent d'intensité. La douleur gagne les parties voisines de la *vesse*, la jambe & la cuisse du côté affecté sont engourdies, les *testicules* remontent, & les *urines* sont supprimées.

Symptômes
particuliers à
la pierre.

La *pierre* dans la *vesse*, se reconnoît aux douleurs que l'on éprouve en urinant, aussi bien qu'avant & après avoir uriné; à l'écoulement de l'*urine*, qui se fait goutte à goutte, ou à une *suspension* subite dans l'instant qu'elle sort à plein canal; à une douleur aiguë dans le col de la *vesse* après le mouvement, surtout après celui du cheval, ou celui du carrosse, sur un chemin raboteux; au *sédiment* des *urines*, qui est blanc, épais, abondant, de mauvaise odeur & *muqueux*; à un châouillement aux parties génitales, (qui oblige les malades de l'un & de l'autre sexe à y porter sans cesse la main); à des envies d'aller à la *selle* dans le même instant qu'on urine; à la facilité plus grande d'uriner étant couché que debout; à une espèce de mouvement *convulsif*, occasionné

Digitized by Google

par une douleur aiguë, en rendant les dernières gouttes d'urine; enfin en touchant la pierre, au moyen du cathéter ou de la sonde (2). Symptôme caractéristique.

(Lisez, avant d'aller plus loin, les Chap. I & II de ce Vol.

§ III.

Régime que doivent suivre ceux qui sont atteints de la Gravelle, ou de la Pierre.

Les personnes atteintes de la gravelle, ou de la pierre, doivent éviter les *alimens* de nature Alimens dont ils doivent se priver; venteuse ou échauffante, comme les mets salés, les fruits verts, &c. Tout ce qu'elles prennent doit tendre à exciter la sécrétion de l'urine, & à lâcher le ventre. Elles feront usage d'*artichauts*, Dont ils doivent faire usage. d'*asperges*, d'*épinards*, de *laitue*, de *persil*, de *chicorée*, de *pourpier*, de *navets*, de *pommes de terre*, de *carottes*, de *radis*, de *raves*, &c. Les *oignons*, les *poireaux*, le *céleri*, sont, dans ces cas, regardés comme des remèdes.

Les boissons les plus convenables sont, le petit- Boissons,

(2) Il n'y a que le cathéter ou la sonde qui puisse assurer l'existence de la pierre dans la vessie. Tous les signes que l'Auteur vient d'exposer sont équivoques, & trompent tous les jours. Il faut donc, aussi-tôt qu'on éprouve quelques uns des symptômes décrits ci-dessus, appeler un Chirurgien expérimenté, & se faire sonder. Je dis un Chirurgien expérimenté, car cette opération, quelque simple qu'elle paroisse, exige une dextérité, dont il s'en faut de beaucoup que tous les Chirurgiens soient capables. On a vu les accidens les plus funestes venir à la suite de cette opération, par la mal-adresse ou l'ignorance de celui qui l'avoit faite. Lorsque l'opérateur a reconnu qu'il existe véritablement une pierre, il faut s'en rapporter absolument à ses avis, ou à ceux du Médecin en qui l'on a mis sa confiance. Il n'y a que la sonde qui puisse assurer l'existence de la pierre. Dextérité qu'exige l'introduction de la sonde dans la vessie.

lait, le lait de beurre, le lait & l'eau mêlés ensemble, l'eau d'orge, les *décoctions* de racines de guimauve, de persil, de réglisse, ou de toute autre substance mucilagineuse douce, comme la graine de lin, &c. Si le malade est accoutumé aux liqueurs spiritueuses, il pourra boire du punch léger, sans acides.

Exercice
modéré.

Un doux exercice convient; mais s'il étoit violent, il pourroit occasionner le *pissement de sang*; il faut donc que l'exercice soit modéré. Les personnes attaquées de *gravelle*, rendent souvent un grand nombre de petites pierres, après avoir été à cheval, ou en voiture. Mais ceux qui ont une pierre dans la vessie, sont rarement en état de soutenir cette espèce d'exercice.

Régime
que doivent
suivre ceux
qui ont lieu
de craindre
cette Maladie, parce
que leur père
ou leur mère
l'ont eue.

Ceux qui ont lieu de craindre d'avoir un jour cette Maladie, parce que leur père ou leur mère l'ont eue, doivent fuir la vie sédentaire. Si, dès les premiers *symptômes* de *gravelle*, on observe une *diète* convenable, si l'on fait un *exercice* suffisant, on détruira la cause de la Maladie, ou au moins on empêchera qu'elle n'augmente. Mais si l'on suit le même *régime* que celui qui a occasionné la Maladie, il ne peut manquer de l'aggraver.

Il ne faut
pas que ce régime
soit trop
relâchant.
Pourquoi?

(Un *régime* trop relâchant paroît devoir être favorable à la production de la *gravelle*, & à la formation de la pierre. Nous l'avons déjà dit, & nous n'hésitons pas de le répéter: toutes les *excrétions* du corps humain ont une telle affinité entr'elles, que l'une ne peut point être forcée que les autres ne soient diminuées dans la même proportion. Nous l'avons prouvé, Chap. VI, § I, Art. III, note 2 de ce Vol., par l'effet de la *saignée* dans la *fluxion de poitrine*, lorsque le malade crache aisément & abondamment; & cette vérité est encore plus évidente dans les *excrétions* du ventre.

Nous avons vu, Chap. XXII, § III de ce Vol., qu'un des *symptômes* du *cours de ventre* est la diminution des *urines*, qui prennent une teinte foncée en proportion de leur petite quantité; & qu'au contraire le ventre est resserré, lorsque le cours des *urines* est très-abondant, comme dans le *diabète*, ou le *flux excessif d'urine*, dont nous venons de parler, § I du Chap. précédent.

Dès l'instant que quelqu'un est dans le cas de craindre cette Maladie, il paroît donc important qu'il évite tout ce qui est capable de relâcher trop le ventre: il ne faut pas qu'il soit non plus trop resserré; mais il faut que l'excrétion de l'urine soit chez lui la plus abondante.

Il faut que l'urine soit abondante, sans que le ventre soit trop relâché.

Ainsi l'exercice habituel en plein air, de quelque espèce qu'il soit, pourvu qu'il n'aille point jusqu'à forcer la sueur; l'usage constant des *alimens* spécifiés dans ce Paragraphe, & mariés à des substances animales; le vin blanc, trempé de partie égale d'eau pour boisson, & l'attention à éviter toutes les causes exposées § I de ce Chapitre, en sont les *spécifiques* les plus certains & les plus assurés.)

Moyens dont il faut user à cet effet.

§ IV.

Remèdes qu'on doit prescrire à ceux qui sont attaqués de la Gravelle ou de la Pierre.

DANS ce qu'on appelle un accès de gravelle, ordinairement occasionné par de petites pierres arrêtées dans l'uretère, ou dans quelques unes des *voies urinaires*, il faut soigner le malade; appliquer des fomentations chaudes sur les lombes & le bas-ventre, donner des lavemens émolliens, faire prendre des bains, faire boire des tisanes délayantes, mucilagineuses, &c. Nous avons exposé le traitement qui convient dans ce cas, en parlant de l'inflam-

Comment il faut traiter le malade dans un accès de gravelle.

formation des reins & de la vessie; nous renvoyons donc le Lecteur au Chap. XXI, § IV & V de ce Vol.

Eau de
chaux, faite
avec les
écailles
d'huitres
ou de péton-
cles.

Le Docteur WHYTT conseille à ceux qui sont sujets à de fréquens accès de gravelle dans les reins, mais qui n'ont pas de pierre dans la vessie, de boire tous les matins, deux ou trois heures avant le déjeuner, une chopine d'eau de chaux, faite avec des écailles d'huitres ou de pétoncles. Il observe, avec beaucoup de raison, que quoique cette dose soit trop petite pour dissoudre sensiblement une pierre qui seroit déjà depuis quelque temps dans la vessie, il est cependant probable qu'elle s'opposera à sa formation ou à son accroissement, lorsqu'elle ne fera que d'y arriver (3).

Lorsque

Eau de
Contrexeville.

(3) On a éprouvé d'excellens effets, dans ces mêmes cas, de la boisson abondante des eaux minérales de Contrexeville, en Lorraine, dont M. THOUVENEL, mon ami, a donné une savante Analyse, dans un Mémoire publié en 1774, à Paris, chez Valade, Libraire, sur les principes & les vertus de ces eaux. Elles ont même fait rendre des pierres d'une moyenne grosseur.

Il rapporte, à ce sujet, le témoignage d'un Médecin très-expérimenté, qui s'exprime ainsi : „ Les eaux minérales de Contrexeville sont souveraines dans les Maladies des reins, des uretères, de la vessie & de l'urètre; telles que la pierre, la gravelle, les glaires, les suppurations, les ulcères de ces parties, & les carnosités de l'urètre. Nous osons avancer, ajoute-t-il, sur des témoignages non suspects, que les eaux de Contrexeville sont souverainement efficaces contre la pierre, qu'elles détachent & font sortir de la vessie, quand elle n'est que d'une grosseur médiocre; qu'elles ont la propriété de briser en fragmens celles qui sont plus grosses, & d'une nature graveleuse & plétreuse, même celles qui sont en partie plétreuses & en partie murales.

M. DE BORDEU donne le même éloge des eaux Bonnes, de Barèges, ou de Barèges & de Canterets, d'après des expériences

Lorsque la pierre est formée dans la vessie, le Docteur WHYTT recommande le *savon d'Alicante* & l'eau de chaux, faite d'écailles d'huitres ou de pétoncles, qu'il ordonne de prendre de la manière suivante.

Le malade prendra tous les jours, sous la forme qui lui paroîtra la moins désagréable, une once de *savon d'Alicante*, & boira trois chopines, ou deux pintes d'eau de chaux, faite avec les écailles d'huitres ou de pétoncles; mais il divisera le *savon* en trois parties inégales. Il prendra la plus forte de grand matin à jeun, la seconde à midi, & la troisième à sept heures du soir, ayant soin de boire, par-dessus chaque dose, un grand verre d'eau de chaux. Le reste de cette eau de chaux sera bu entre le dîner & le souper, au lieu de toute autre boisson.

Cependant il faut commencer par une dose de *savon* & d'eau de chaux, moindre que celle que prescrit ici le Docteur WHYTT. Le malade ne doit prendre d'abord qu'une chopine d'eau de chaux, & que trois gros de *savon* par jour. Il augmentera cette quantité par degré, jusqu'à la dose prescrite. Mais il faut qu'il continue l'usage de ces remèdes pendant plusieurs mois, surtout s'il s'aperçoit de quelque soulagement; & pendant plusieurs années, si la pierre est d'un certain volume.

Expériences faites sur des calculs, qui ont disparu au bout de quelques jours dans l'une de ces eaux, & dont il n'est resté qu'un grain, qui auroit facilement passé par toutes les voies urinaires. Il ajoute qu'il n'est pas d'eau minérale en France, où l'on ne conserve la mémoire de quelques guérisons de colique néphrétique graveleuse, & où l'on ne montre plus ou moins de gravier rendu par la boisson des eaux. Recherches sur les Maladies chroniques, Tom. I, pag. 575 & suiv.

Tome II.

Gg

Il pourroit même être avantageux pour le malade, s'il souffroit beaucoup, non seulement de commencer par de petites doses de *savon & d'eau de chaux*, mais encore de ne prendre que de l'*eau de chaux seconde*, ou l'*eau de chaux troisième*, au lieu de la *première* (4).

Cependant, après qu'il aura été accoutumé à ces remèdes, par le temps, il faudra qu'il en vienne à la *première eau de chaux*; & s'il se trouvoit dans le cas de la digérer facilement, il faudroit qu'il la rendit plus forte, en la versant une seconde fois sur des coquilles nouvellement calcinées.

Alkali caustique, ou lessive des Savonniers. Dans quelle boisson il doit être donné. L'*alkali caustique*, ou la *lessive des Savonniers*, est aujourd'hui le remède le plus en vogue contre la pierre. Il est d'une nature très-âcre, & ne peut jamais être donné que dans des liqueurs gélatineuses ou mucilagineuses, telles que le bouillon de veau, le lait frais, l'infusion de graine de lin, la

Ce qu'on entend par ces deux espèces d'eaux de chaux. (4) On appelle *eau de chaux seconde*, de l'eau qu'on a versée sur le marc, après qu'on a décanté ou tiré à clair la *première eau de chaux*, dont il faut lire la composition à la Table générale, Tome V, au mot *Eau de chaux*. L'*eau de chaux troisième*, est celle qu'on a versée sur le marc, après qu'on a tiré à clair la *seconde*, &c.

Importance. La précaution que conseille M. BUCHAN, de ne parvenir à la quantité d'*eau de chaux* que prescrit le Docteur WHYT, que par gradation, est très-sage. Elle servira, en outre, à mettre le malade dans le cas de s'assurer si elle convient à son tempérament & à sa constitution, avant que, par une trop forte dose, elle lui soit devenue nuisible. Car

Personnes à qui cette eau est contraire. Pourquoy? nombre de Praticiens ont observé, que l'*eau de chaux* étoit contraire aux personnes qui ont du dégoût, & qui sont sujettes à la constipation, à celles qui sont dans l'atrophie, dans le marasme, qui ont des dispositions à l'état inflammatoire, qui sont sujettes aux hémorrhagies, &c.; parce que, dit M. LIEUTAUD, on ne peut se dissimuler que ce qui agit dans ce remède, ne soit une substance corrosive.

Remèdes contre la Gravelle & la Pierre. 467

dissolution de gomme arabique, ou la décoction de racine de guimauve.

Le malade commencera par prendre ce remède à petite dose, comme à trente ou quarante gouttes, & il l'augmentera par degré, à mesure que son estomac s'y accoutumera. Voici comme on prépare l'*alkali caustique*.

Prenez de chaux vive, deux onces; Manière de préparer l'*alkali caustique*.
de cendres gravelées, ou de potasse, une once.

Mêlez ces deux substances, & laissez, jusqu'à ce qu'il en soit résulté une lessive. Il faut que cette liqueur soit filtrée exactement, avant que d'en faire usage. Si ces deux ingrédients ne se dissolvent pas promptement, on peut y ajouter un peu d'eau.

Quoique la lessive des Savonniers, ou l'*alkali caustique*, & l'eau de chaux, soient les remèdes qui, jusqu'à présent, ont été regardés comme les plus actifs contre la pierre, cependant il en existe de beaucoup plus simples, comme nous l'avons dit ci-devant, note 3 de ce Chapitre, qui, dans certains cas, sont très-pressans, & qui, en conséquence, méritent d'être tentés. On a retiré un grand avantage de la décoction du *daucus sylvestris*, ou carotte sauvage, adoucie avec le miel, dans les cas où l'estomac se refuse à l'usage des substances âcres & caustiques. La décoction de café sans être brûlé, prise matin & soir, à la dose de huit ou dix onces, aidée de quelques gouttes d'esprit de nitre dulcifié, a souvent soulagé le malade, en lui faisant rendre de grandes quantités de flocons de matière terreuse (5).

Autres remèdes.

Carottes sauvages, avec le miel.

Décoction de café sans être brûlé, avec quelques gouttes d'esprit de nitre dulcifié.

(5) L'*alkali caustique*, ou la lessive des Savonniers, a Réflexions
G g ij

Nous ne parlerons plus que d'un autre remède;
 Uva urfi. c'est de l'*uva urfi*: on l'a singulièrement vanté, il
 y a quelque temps, pour la pierre & la gravelle.

sur les vertus
 de l'alkali
 caustique.

été préconisé par M. BLACKERIE, Médecin Anglois, dans un Ouvrage traduit en françois, sous le nom de *Recherches sur des remèdes capables de dissoudre la pierre & la gravelle*. Le Traducteur, qui est un Médecin de la Faculté de Paris, commence par prévenir qu'il faut du tâtonnement, pour apprendre à quelle dose il faut administrer ce remède. La vertu *alkaline* de ce remède est la seule, selon le Docteur Anglois, qui agit sur la pierre; & le Traducteur dit expressément, que la lessive des Savonniers neutralise, c'est-à-dire, saturée d'*acide*, fond aussi les pierres. Il s'en est assuré, en dissolvant un fragment de pierre de la vessie, dans le mélange de quatre cuillerées de bon vinaigre, & de deux cuillerées de lessive. Il cite la guérison parfaite de M. Narcisse; elle fut due au savon & à la limonade du sieur Fascio, qui est un sel neutre, avec excès d'*acide*.

Voilà, dit à ce sujet M. DE BORDEU, des expériences chimiques, qu'on peut regarder comme contradictoires sur le même fait, sur la même Maladie: l'un fond les pierres, & il prétend les fondre dans la vessie, guérir ou soulager les pierreux, avec une lessive *alkaline*; l'autre fond les pierres, & il prétend les fondre dans la vessie, guérir ou soulager les pierreux, avec des sels neutres contenant un excès d'*acide* avec la limonade. À qui faut-il s'en rapporter? dans quelle classe ranger l'*acrimonie* qui accompagne la formation de la pierre? Si tous les faits qu'on énonce sont vrais, n'est-il pas évident qu'ils ne doivent pas s'expliquer par les vertus *acides* ou *alkalines* des dissolvans, & que ces opérations chimiques n'ont pas lieu, ou ne sont d'aucune conséquence, d'aucune valeur dans le corps humain?

Remèdes Mais, ajoute-t-il, puisque nos eaux ont fait jusqu'ici plus sûrs & rendre plus de gravier & soulagé plus de vessies que tous les prétendus spécifiques, pourquoi notre méthode innocente & non dangereuse ne trouve-t-elle pas des approbateurs, comme celle qui vient du pays étranger? Y a-t-il tant à préconiser la théorie chimique, après toutes ces observations contradictoires? Où est sa certitude, puisque nos eaux, qui ne sont ni *acides*, ni *alkalines*, donnent, au sujet des calculs, les mêmes produits que la

Cependant ce remède paroît être, à tous égards, inférieur au *savon* & à l'*eau de chaux*. Mais comme il est moins désagréable, & qu'il a souvent soulagé, sous mes yeux, des malades attaqués de la *gravelle*, on peut le tenter. On prend ordinairement ce remède en poudre, à la dose d'un demi-gros jusqu'à un gros, deux ou trois fois par jour. On peut même aller jusqu'à sept ou huit gros par jour, en toute sûreté. Il ne peut procurer que de bons effets.

Manière
de prendre
ce remède.
Dose.

(D'après tout ce qui vient d'être dit, il faut convenir que les vrais *lithontriptiques*, ou remèdes propres à dissoudre la *Pierre* dans les reins & dans la *vessie*, sont rares. Le *savon* & l'*eau de chaux*, l'*alkali caustique* & l'*uva urse*, ont eu tour à tour, comme nous l'avons vu ci-dessus, des panégyristes & des détracteurs. M. DE HAEN, dont tout le monde connoît le savoir & la probité, est un de ceux qui a le plus exalté les vertus de l'*uva urse*; cependant il finit par avouer que cette plante ne mérite pas le nom de *lithontriptique*. Mais M. PLANCHON, dans un Ouvrage intitulé: *Traité du Naturisme*, a observé que cette plante a guéri l'*incontinence d'urine*, survenue après l'opération de la *taille*. C'est une observation, dit-il, que j'ai faite chez un petit garçon. Depuis qu'il a pris aux environs de dix à douze gros d'*uva urse*, il retient constamment ses *urines*.

Ce qu'on
doit penser
des remèdes
dont on
vient de par-
ler. Ils ne
sont pas de
vrais lithon-
triptiques.

Propriété
de l'*uva urse*.

On est donc encore, à l'égard des *lithontriptiques*, aux expériences; & ce n'est qu'en les répétant, qu'on pourra parvenir à découvrir le vrai

Essai des Savonniers? Où est la nécessité & l'utilité de son application aux phénomènes du corps vivant? Recherches sur les Maladies Chroniques, pag. 374 & 378.

Gg iij

Remède
de Mlle. Ste-
phens.

remède contre cette Maladie cruelle. Le *savon* & les *alkalis caustiques* paroissent être ceux qui en approchent le plus; aussi entroient-ils dans le remède de M^{lle}. STEPHENS, dont nous donnons la composition à la *Table générale*, au mot *Remèdes de Mlle. STEPHENS*, & dont on paroît faire moins d'usage actuellement en Angleterre, quoiqu'on en ait retiré de grands avantages dans ce pays-là, & même en France. M. LIEUTAUD, entr'autres, apporte plusieurs faits dont, d'après la véracité qu'on lui connoît, il n'est pas permis de douter (6).

Il n'y a
qu'un Médecin
qui puisse
diriger l'ad-
ministration
de l'un ou
l'autre de ces
remèdes.

Cependant nous croyons pouvoir avancer qu'il n'y a qu'un Médecin qui puisse prescrire l'un ou l'autre de ces remèdes. En général, dès qu'une personne se trouve attaquée de *symptômes* décrits ci-dessus, il faut qu'elle appelle un Médecin ex-

Dissolvant
spécifique
de M. Perry.

(6) Un Chirurgien Anglois, M. PERRY, vient de se déclarer antagoniste de ces remèdes, dans une brochure intitulée : *Recherches sur le Calcul & la Gravelle*, traduites de l'Anglois, à Paris, chez Didot jeune, Libraire. Il propose à la place du *savon*, des *lessives*, &c., un remède de son invention, qu'il appelle *dissolvant spécifique*. Il nomme un grand nombre de personnes guéries, en Angleterre, par ce remède, & il rapporte plusieurs observations, entr'autres celle de Mylord Georges Germaine, Secrétaire d'Etat, & Membre du Conseil-Privé de Sa Majesté Britannique.

Dans un Voyage que l'Auteur fit à Paris à la fin de l'année dernière, il tenta quelques expériences, dont le résultat n'a pas été publié; mais j'ai appris, au mois de Mai 1780, que deux Malades qui avoient usé de son remède, & dont un avoit été exprès en Angleterre pour le prendre sous les yeux de l'Auteur, furent obligés de se faire opérer. Jusqu'à ce qu'on ait une somme d'expériences suffisante, il est donc permis d'avoir des doutes sur l'efficacité de ce *spécifique* : tout ce qu'on en peut conclure jusqu'à présent, c'est qu'il a procuré du soulagement à plusieurs sujets.

périmenté; le cas est trop grave pour s'en rapporter à l'ignorance ou à l'inexpérience. On voit la plupart des gens souffrir pendant des années entières, n'usant d'autres secours que ceux que leur prescrivent des Commères, qui comme on fait, ont des *spécifiques* pour toutes les Maladies, mais qui, comme on fait aussi, ne guérissent point. Quand ils appellent un Médecin, ou un Chirurgien, ils sont dans l'état le plus déplorable, & souvent trop foibles pour supporter l'opération de la *taille*, le seul moyen de les soulager.

La *taille*, ou l'opération par laquelle on tire la pierre de la vessie, paroît aussi perfectionnée qu'elle peut l'être. L'humanité sera à jamais redevable aux Chirurgiens François, de l'avoir portée au point où elle est aujourd'hui; & si elle ne réussit pas toujours, c'est qu'il est des cas où la Nature se refuse aux succès; c'est que la plupart du temps les malades ne se présentent qu'après avoir trop attendu, qu'après s'être épuisés par des remèdes infructueux, qu'après avoir laissé échapper le moment de l'opération, qu'un Médecin, ou un Chirurgien, sont seuls capables de fixer.

L'opération de la taille est, jusqu'à présent, le seul moyen de guérir. Pourquoi elle ne réussit pas toujours.

Nous n'entrerons point dans le détail des diverses méthodes de faire l'opération de la *taille*. Il n'en est pas qui n'ayent leur avantage, & aucune ne doit être adoptée à l'exclusion des autres. D'ailleurs, les Chirurgiens, qui se sont adonnés à faire l'opération de la *taille*, les connoissent toutes, & savent choisir celle que prescrivent les circonstances. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que celle appelée *haut appareil*, paroît être de toutes la moins douloureuse & la plus facile.

Quant aux moyens de se garantir de la *gravelle* & de la *pierre*, nous renvoyons au régime que doivent suivre ceux qui ont lieu de craindre cette

Moyens de se garantir de la gravelle & de la pierre.

Maladie, parce que leur père ou leur mère l'ont eue, & qui est exposé ci-dessus, fin du § III de ce Chap.)

Fin du Tome deuxième.